

## Guide de présentation d'une demande de reconnaissance des acquis expérimentiels

### Programmes des cycles supérieurs



- Vous songez à retourner aux études et à vous inscrire aux études supérieures à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal.
- Vous avez un BAC ou une maîtrise en Sciences infirmières ou l'équivalent.
- Vous exercez la profession d'infirmière depuis plusieurs années et vos activités professionnelles vous ont amené à développer diverses compétences que vous aimeriez voir reconnaître.

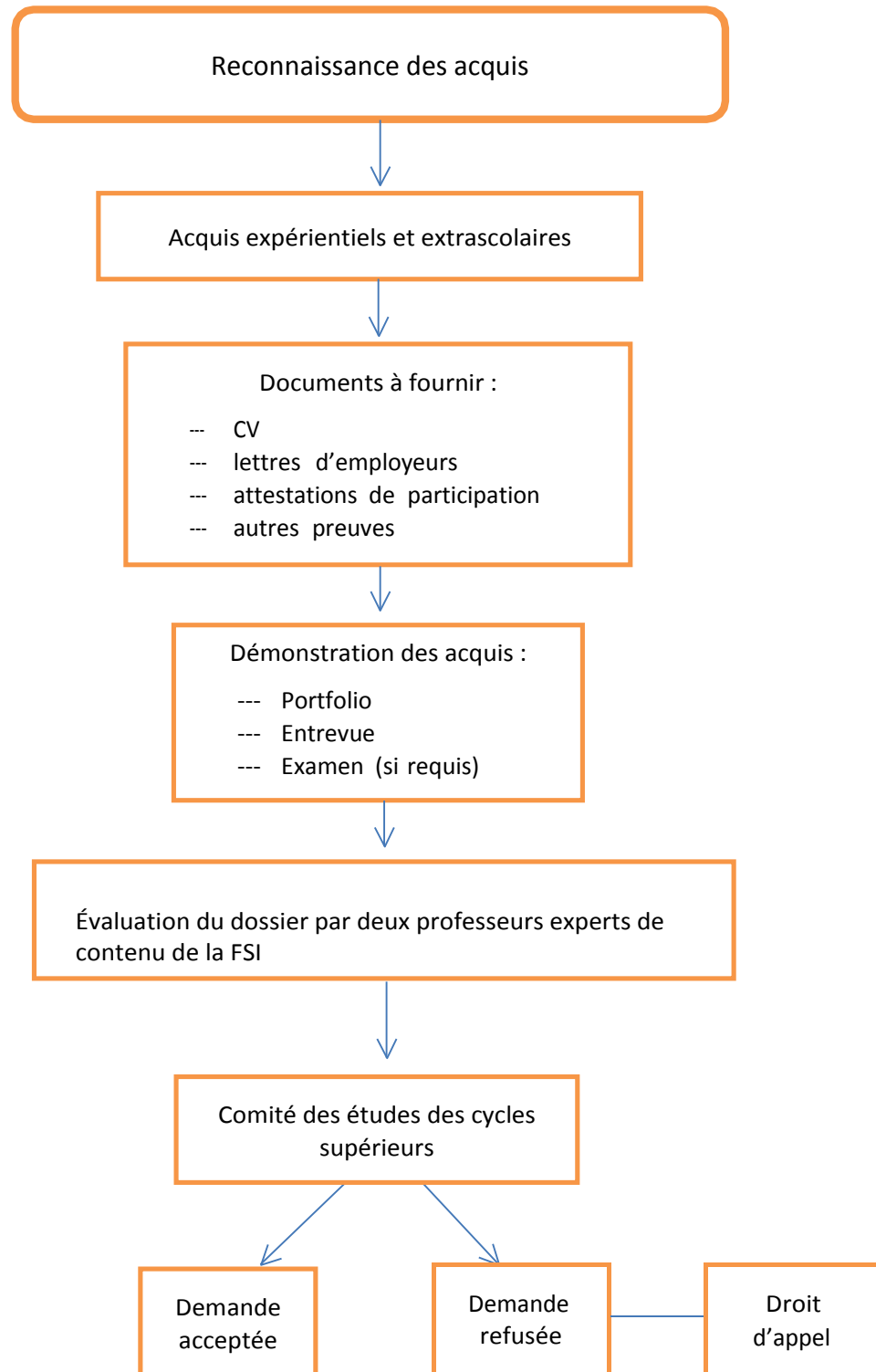
**Une demande de reconnaissance des acquis pourrait vous intéresser.**

En effet, il est possible de faire reconnaître certains cours à la lumière de vos expériences professionnelles et du niveau de développement des compétences visées par les programmes des cycles supérieurs.

La démarche de reconnaissance des acquis vise à documenter votre parcours professionnel dans le but de faire évaluer et reconnaître les compétences que vous avez développées au fil de votre expérience. Cette démarche vous permettra de bâtir un projet de formation favorisant le développement de nouvelles compétences sur la base de celles que vous avez déjà acquises et de réduire, le cas échéant, la durée de vos études.

Pour obtenir l'évaluation de vos compétences et poursuivre des études adaptées à vos besoins réels, nous vous invitons à élaborer un portfolio qui démontrera, à l'aide de preuves, vos acquis scolaires et expérientiels. Vous trouverez à l'intérieur du présent guide toute l'information pour préparer votre demande. La démarche proposée vous permettra en outre de faire le point sur votre pratique en reconnaissant vos forces et en identifiant vos besoins de formation.

## DÉMARCHE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS EXPÉRIENTIELS



## PROCÉDURE DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

1. La candidate désireuse de faire reconnaître ses acquis doit formuler sa requête au moment de déposer sa demande d'admission ou au cours des quatre semaines suivant son admission.
2. La personne intéressée doit faire parvenir à la Responsable de gestions des études des cycles supérieurs ou des programmes IPS de la Faculté des sciences infirmières (FSI) un formulaire de demande de reconnaissance identifiant le ou les cours demandés en exemption ainsi qu'un portfolio comprenant tous les documents nécessaires à l'étude du dossier.  
**Veillez noter que toute demande ne contenant pas tous les documents nécessaires à l'analyse du dossier sera retournée au demandeur.**
3. Dans les semaines suivant la réception de la demande, la candidate sera, si nécessaire, convoquée à une entrevue afin de présenter le contenu de son portfolio et de répondre à des questions de précision.
4. Les experts en contenu de la FSI procèdent à une évaluation du dossier et disposent de 5 jours ouvrables pour émettre des recommandations qui sont soumises au Comité des études supérieures. Pour chaque cours, trois décisions peuvent être rendues : reconnaissance des acquis, non-reconnaissance des acquis ou reconnaissance partielle des acquis (assortie, le cas échéant, d'exigences supplémentaires). La décision est transmise par écrit dans un délai de trois mois à compter de la réception de la demande.
5. Une candidate peut en appeler de la décision rendue dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la réception de celle-ci. Le cas échéant, la candidate fait, par écrit, parvenir une demande de révision énonçant les motifs de sa demande à la vice-doyenne aux études supérieures.

## LE PORTFOLIO

### Démarche d'élaboration d'un portfolio

Le portfolio est un document écrit dans lequel les **acquis** expérimentiels ou de formation d'une personne sont **décrits et démontrés**, et ce en lien avec les qualifications professionnelles visées. Il est composé de divers documents notamment, un curriculum vitae décrivant les formations scolaires et extrascolaires ainsi que les principales expériences de travail, une autoévaluation des acquis en fonction des compétences décrites dans le référentiel, des pièces justificatives et des éléments de preuve à l'appui des reconnaissances demandées.

### Le contenu du portfolio

Dans un processus de reconnaissance des acquis, **ce sont les apprentissages réalisés et les compétences développées lors d'expériences professionnelles qui sont évalués en lien avec les cours qui font l'objet d'une demande d'exemption, et non les expériences elles-mêmes**. Dans le portfolio présenté, la personne évaluée doit donc fournir en appui de sa demande des preuves de compétences professionnelles. Si nécessaire, les informations recueillies sont ensuite complétées par une entrevue ou une procédure complémentaire d'évaluation.

### Le portfolio pour la demande de reconnaissance des acquis comporte toutes les sections suivantes :

1. Formulaire de demande identifiant le ou les cours que vous souhaitez vous voir reconnaître en équivalence;
2. Lettre de présentation décrivant l'objet et la raison de votre demande;
3. Un curriculum vitae (maximum 4 pages) décrivant la formation et les expériences professionnelles qui sont en lien avec la demande;
4. Grilles d'analyse des acquis pour chacun des cours demandés;
5. Annexe --- documents en appui de la demande :
  - a. diplôme et relevés de notes;
  - b. fiches descriptives complémentaires qui permettent de préciser sommairement certaines activités pertinentes à la demande;
  - c. lettres d'attestation;
  - d. autres documents pertinents à la demande.

## **Annexe**

### **Documents complémentaires**

# Formulaire de demande de reconnaissance des acquis

## Programmes des cycles supérieurs

Nom :

Matricule :

Adresse :

Adresse courriel :

Numéro de téléphone :

**Demande faite en regard du ou des cours suivants :** (nom et sigle du cours)

Date de la demande :

**Veillez prendre note que tout document incomplet ne sera pas analysé.**

Les documents complétés doivent être transmis par courriel à la responsable de gestion des études aux cycles supérieurs ou à la responsable de gestion des études – programme IPS.

## GRILLE D'ANALYSE DES ACQUIS

Cours : SOI ou PAL

Nombre de crédits :

Nom du cours :

Description des acquis (savoirs, savoir-faire, savoir-être)

Décrivez-nous de quelle façon vos acquis expérimentiels et scolaires vous ont permis de développer les compétences visées par **ce cours**. Décrivez-nous les éléments qui nous démontrent que vous avez acquis les compétences visées par ce cours et qui pourraient nous permettre de vous accorder une équivalence pour **ce cours**. Donnez-nous des exemples.

\*À noter que la FSI ne peut octroyer d'équivalence pour des cours autres que SOI ou PAL. Pour les autres cours (ASA, MSO, etc.), il faut vous adresser à la Faculté responsable du cours.



## **Fiches descriptives complémentaires**

Ces fiches doivent être remises en appui à votre curriculum vitae. Elles vous permettront de mettre en lumière certaines activités qui seraient particulièrement pertinentes à votre demande de reconnaissance des acquis.

Les activités qui pourront être soulignées couvrent trois champs :

- 1.** Les activités de perfectionnement
- 2.** Les activités liées au leadership
- 3.** Les activités liées au rayonnement professionnel